

MAHAMA ZOUNGRANA

Ministre de l'Agriculture Burkina Faso

Je voudrais remercier très vivement les organisateurs de la World Policy Conference pour l'honneur qui m'est fait en m'invitant à parler de l'expérience du Burkina Faso dans la mise en œuvre des stratégies et politiques relatives à la sécurité alimentaire.

Je voudrais parler de cette expérience de la sécurité alimentaire en trois points.

- D'abord le contexte, quelles sont les caractéristiques de la sécurité alimentaire au Burkina Faso ?
- Les instruments et les institutions qui nous permettent d'assurer une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire.
- Et enfin les défis qui se posent à nous. Quels sont ces défis ? Comment assurer l'accroissement de l'offre alimentaire dans un contexte de changement climatique et d'imperfection du marché afin de satisfaire une demande en forte croissance ?

C'est donc ce dernier point qui va conclure ma communication.

Il est utile de rappeler que dans notre pays, le Burkina Faso, l'agriculture est la locomotive de notre croissance dans la mesure où sa contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) varie entre 30 et 35 %. Ensuite, l'agriculture occupe, jusqu'à maintenant, environ 86 % de la population active, ce qui est extrêmement important et contraire à ce qu'on voit au niveau des pays développés, en particulier l'Europe. Ensuite, l'activité agricole est la principale source de revenus des populations, notamment les plus pauvres. Et enfin, 44 % de la population du Burkina Faso vivent en dessous du seuil de pauvreté. Il convient de retenir que la pauvreté, au niveau du Burkina Faso, a un visage essentiellement rural.

Malgré l'implication de 86 % de la population dans l'agriculture, l'insécurité alimentaire demeure une préoccupation importante pour certaines couches de la population à cause des variations climatiques qui font que d'une campagne à l'autre, nous avons des baisses importantes de la production. C'est pour cette raison que la question de la sécurité alimentaire est devenue vraiment centrale au niveau de nos gouvernements, au niveau central et au niveau local.

Quelles sont les caractéristiques de la sécurité alimentaire dans notre pays ? D'abord, l'offre alimentaire est caractérisée par la production intérieure composée de céréales mais aussi de cultures vivrières, de fruits et légumes, de produits forestiers non ligneux et des produits de l'élevage. Mais à cause de la variabilité climatique, nous avons, bon an mal an, entre 96 % et 128 % de taux de couverture des besoins céréaliers. Cette situation est essentiellement due aux aléas climatiques et aux mauvaises techniques de récolte. A ces causes, il faudrait ajouter les prédateurs comme les criquets pèlerins d'autres types de prédateurs qui apparaissent de temps en temps.

En ce qui concerne l'offre alimentaire, nous avons aussi des importations de produits alimentaires parce qu'au niveau du Burkina Faso il y a un besoin important de consommation de riz. Malheureusement, la production intérieure ne suffit pas à couvrir les besoins en riz. Mais nous avons aussi des besoins en blé qui n'est pas produit au niveau du Burkina Faso. Les tentatives en la matière n'ont pas encore donné de résultats probants.

Un autre élément essentiel de la sécurité alimentaire est l'accessibilité aussi bien du point de vue physique qu'économique. Malgré la relative importance de la production agricole, nous avons une proportion importante de notre population qui, en raison des problèmes de pauvreté, n'arrivent pas à accéder à une alimentation adéquate. Nous avons aussi les problèmes d'infrastructures, notamment la qualité des routes de desserte et l'insuffisance des infrastructures de stockage et de transport qui réduisent l'accessibilité alimentaire en toute saison. Enfin, nous avons le faible accès à l'information qui crée des asymétries prononcées avec des répercussions non négligeables sur les performances des marchés agricoles. Aujourd'hui, nous avons des zones de production excédentaire. Mais à cause

du manque d'information et du manque de transparence sur les marchés agricoles, des gens n'arrivent pas à accéder à l'alimentation à un prix raisonnable.

On peut évoquer les problèmes d'utilisation des aliments, essentiellement dus à des questions d'éducation avec des implications importantes sur la santé. Dans les zones de grande production céréalière, nous avons des problèmes nutritionnels. Malgré l'importance de la production agricole, les aspects culturels sont à la base de problèmes de nutrition tout simplement à cause de la faiblesse d'éducation, qui limite la diversification des aliments tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

C'est la raison pour laquelle nous avons réfléchi, au niveau du Burkina Faso, à un certain nombre de mécanismes, notamment des institutions et des instruments pour renforcer la sécurité alimentaire, d'abord en établissant une stratégie de sécurité alimentaire dont l'objectif principal est de réunir les conditions pour que les ménages puissent accéder à l'alimentation. Il s'agissait également de mettre en place des institutions pour assurer la gouvernance de la sécurité alimentaire. Ensuite, nous avons mis en place un conseil national de la sécurité alimentaire qui est l'organe central d'orientation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il est important de noter que la gouvernance de la sécurité alimentaire est assurée par les organisations étatiques (les ministères et les structures déconcentrées), la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement, parce que nous avons compris que la sécurité alimentaire est multi-dimensionnelle. L'Etat seul, malgré sa bonne volonté, ne peut pas garantir la sécurité alimentaire. Il faut de plus en plus impliquer les acteurs de la société civile qui ont un rôle important à jouer, mais aussi surtout le secteur privé. Aujourd'hui, dans l'agriculture, nous avons besoin de beaucoup d'investissements, et il est illusoire de penser que l'Etat, malgré le soutien des partenaires techniques et financiers, peut être l'unique investisseur. Nous avons un certain nombre d'investissements sur lesquelles je ne vais pas beaucoup insister.

En ce qui concerne la gouvernance, je dois dire que les institutions comprennent non seulement des organes de décision qui animent des dispositifs de sécurité alimentaire mais aussi, et surtout, des organes d'exécution, en particulier des organes censés mettre en œuvre et organiser des systèmes d'information (notamment le système d'information sur les marchés et les systèmes d'alerte) qui permettent au gouvernement et à l'ensemble des partenaires de cibler les zones où se trouve l'insécurité alimentaire. La combinaison de ces outils permettent d'identifier les zones concernées par les problèmes d'insécurité alimentaire et les populations à risque. Par ailleurs, il y a d'autres outils comme les stocks de gestion de la sécurité alimentaire qui permettent de conserver les stocks et de faire face aux problèmes de sécurité alimentaire selon les années. En outre, il y a des structures qui gèrent la logistique en matière d'intervention et de sécurité alimentaire.

Il est important de dire que ce dispositif n'est pas seulement fonctionnel au niveau central. Il est décliné au niveau décentralisé pour permettre aux collectivités décentralisées et aussi aux services déconcentrés de participer à l'identification des publics-cibles et d'être impliqués dans la gestion au quotidien de la sécurité alimentaire.

Que faut-il dire de la stratégie de sécurité alimentaire dont je viens de parler ? Cette stratégie s'inspire d'un certain nombre de cadres et de principes au niveau international, notamment les Objectifs Millénaires pour le Développement qui accordent une priorité, au niveau de l'ODD 1 à la réduction de la faim et de l'extrême pauvreté, et à un certain nombre de principes au niveau mondial édictés au niveau de la FAO (le cadre mondial pour la sécurité alimentaire). Nous avons essayé au niveau national d'intégrer les principes régionaux, notamment le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui énonce un certain nombre de priorités sur lesquelles doivent s'ancrer les priorités nationales pour assurer plus de cohérence.

Le dernier point de mon exposé porte sur les défis à relever pour booster le développement du secteur agricole afin de parvenir à une sécurité alimentaire durable. Nous avons construit les instruments, nous avons élaboré les stratégies. Mais quels sont les enjeux et les défis pour nous ? Le premier défi est : comment faire pour assurer une disponibilité alimentaire durable ? La réponse à cette question exige que les questions de maîtrise de l'eau soient réglées. Aujourd'hui, notre agriculture est essentiellement pluviale. La principale préoccupation consiste à assurer la maîtrise de l'eau pour utiliser des technologies assez résilientes qui permettent de conserver le peu d'eau qui tombe, et aussi d'utiliser des variétés adaptées au contexte, des variétés adaptées non seulement aux inondations mais aussi aux sécheresses ? Et là nous avons beaucoup de propositions de la part de la recherche agricole qui a mis en place beaucoup de variétés adaptées aux conditions climatiques du Burkina Faso. Mais le défi maintenant est de pouvoir les faire adopter par les ménages ruraux.

La deuxième solution pour la disponibilité alimentaire est liée à l'irrigation. Aujourd'hui, notre agriculture est essentiellement pluviale, environ 2 à 5 % de l'offre alimentaire est assuré par la culture irriguée, alors que nous avons un potentiel important pour assurer la culture irriguée. Donc c'est une priorité.

L'autre priorité est de régler les questions de sécurité foncière parce qu'aujourd'hui dans notre pays la sécurisation foncière est indispensable stimuler les investisseurs nationaux et pour attirer les investisseurs étrangers dans le secteur agricole. La règle qui régule le foncier est essentiellement le fait du système traditionnel, qui exclut beaucoup de personnes, notamment la frange jeune de la population et les femmes qui constituent la frange la plus importante de la population. Comment faire pour créer une législation foncière qui favoriserait l'accès de cette population à la terre pour des investissements sécurisés ? En ce qui concerne les jeunes, il faudrait créer les conditions nécessaires pour qu'ils puissent accéder à la terre. Car la jeunesse constitue en même temps une grande opportunité pour le continent africain et une menace si les questions liées à l'emploi des jeunes ne sont pas réglées. Jusqu'à présent dans nos pays, l'agriculture constitue le principal bassin d'emplois pour les jeunes. Il est indispensable d'accroître les investissements dans l'agriculture pour la création d'emplois décents au profit des jeunes.

Les chefs d'Etat ont pris l'engagement à Maputo de consacrer au minimum 10 % de leur budget à l'Agriculture. Mais cet engagement fort demeure loin de la réalité dans un nombre important de pays. Au Burkina Faso, 14 % du budget national sont consacrés à l'agriculture. Mais il est important que les gouvernements, au niveau de la région, puissent consacrer une partie importante du budget à l'agriculture, et surtout à l'agriculture familiale qui demeure composante la plus importante de l'agriculture.

En ce qui concerne l'accessibilité, nous devons travailler à mettre en œuvre des politiques qui réduisent la pauvreté et réduisent également les inégalités, et luttent contre l'exclusion. Il est indispensable de faire en sorte que la question de disponibilité puisse être résolue en améliorant les transferts, et ensuite en créant des systèmes d'information sur les marchés suffisamment transparents. A ce jour, nous avons des systèmes d'information sur les marchés, mais le principal défi est de faire en sorte que les données produites et partagées le soient en temps réel, et ne soient pas simplement des données historiques, qui ne permettent pas de faire des transactions en temps réel, à des prix intéressants pour les ménages pauvres surtout.

Ensuite, il y a les questions de désenclavement qui constituent un facteur important de la sécurité alimentaire. Aujourd'hui, nous avons des zones de production agricole importante qui sont, malheureusement enclavées, de sorte qu'on n'arrive pas à transférer les produits de ces zones excédentaires vers les principales zones de consommation. Cette situation laisse apparaître un défi énorme que nous devons régler.

Et enfin, il y a la question de la stabilité de l'offre des produits alimentaires. Comment faire ? Il faut renforcer les capacités de stockage. Aujourd'hui, les producteurs sont obligés de brader leur production au moment des récoltes, de les vendre à vil prix par manque de possibilités de stockage, pour les acheter à certaines périodes de l'année au double voire au triple du prix de cession de leurs produits. Il faut donc jouer sur les capacités de stockage pour permettre aux producteurs d'avoir le choix de la période de vente de leurs produits. Ensuite, il faut beaucoup travailler sur les techniques de conservation et des techniques post-récoltes, car nous perdons une part non négligeable de notre production au moment de la récolte et au cours de la période de stockage en raison des mauvaises techniques de conservation des récoltes.

Le dernier point porte sur les aspects nutritionnels. Comme je vous l'ai déjà dit, nous enregistrons un certain nombre de zones de production excédentaire. Paradoxalement, c'est dans ces zones que la nutrition est encore un défi important à relever, parce qu'il se pose les questions de variété alimentaire, et de la composition des menus. Curieusement, on enregistre des taux de malnutrition relativement élevés dans ces zones de grande production. Sur ce point, nous avons le défi de bien cibler les personnes dites "vulnérables". En effet, une chose est de dire que nous intervenons pour régler les questions d'insécurité alimentaire, une autre chose est de travailler à ce que les interventions soient les plus efficaces et les plus efficaces possibles. Il se pose alors le problème de ciblage des groupes vulnérables. C'est une chose de dire : "Il faut cibler" ; mais il faut noter d'emblée que la pratique du ciblage sur le terrain n'est pas évidente. On politise vraiment la méthodologie, et on arrive à des situations où l'aide alimentaire, certes nécessaire, ne va pas vraiment là où elle doit aller.

En conclusion, je dirais qu'aujourd'hui, dans notre pays, la sécurité alimentaire constitue une des grandes priorités du Gouvernement et de tous les acteurs qui l'accompagnent dans ses actions de développement. Nous mettons donc tout en œuvre pour assurer une bonne gouvernance de cette sécurité alimentaire, et pour impliquer toutes les parties



prenantes, le gouvernement, le secteur privé et la société civile dans le souci d'inclure le maximum d'acteurs possible dans la gouvernance de la sécurité alimentaire dans notre pays. Je vous remercie.